



**ENSEMBLE,  
PRÉVENONS  
L'OBÉSITÉ  
DES ENFANTS**



# APPEL A PROJETS EPODE

*Règlement « -Associations »*

## **Article 1 :**

Le demandeur peut être le Président d'une Association, le Maire d'une commune ou le Directeur d'une école. L'association, la commune ou l'école doivent impérativement se trouver sur le territoire intercommunal.

## **Article 2 :**

La manifestation ou l'animation proposée peut concerner **une ou plusieurs** des 7 communes de la Communauté de Communes Flandre Lys.

## **Article 3 :**

La manifestation ou l'animation doit obligatoirement avoir été au préalable labellisée par le comité d'expert EPODE national.

## **Article 4 :**

Le dépôt du projet doit comporter :

### **1- Lettre de motivation**

Expliquant les motivations du déposant à participer à cet appel à projets et à s'investir dans le projet lui-même.

### **2- Descriptif du projet**

- Intitulé du projet
- Champ d'application
- Les objectifs

### **3- A qui s'adresse le projet :**

- Type de public

### **4- Echancier**

Il s'agira d'expliquer précisément le planning prévu pour le déroulement du projet

### **5- Besoins à mettre en place pour la réalisation de votre projet**

Les besoins logistiques attendus sont à faire apparaître très clairement dans ce point 5.

## **6- Pièces à joindre**

L'identité de la personne à contacter, une copie des statuts de l'association certifiée par le Président, une copie de la déclaration au JO et un relevé d'identité bancaire

- budget prévisionnel relatif au projet d'animation ou de manifestation
- budget prévisionnel de l'année en cours, certifié par Le Président

Un dossier devra préalablement être retiré au siège de la C.C.F.L. ou téléchargé sur le site Internet [www.cc-flandrelys.fr](http://www.cc-flandrelys.fr) rubrique santé.

### **Article 5 :**

La subvention offerte pourra s'élever jusqu'à 40% du montant prévisionnel dans les limites de la ligne budgétaire annuelle attribuée par la C.C.F.L. Une seule subvention par demandeur sera octroyée chaque année.

Le montant de la subvention sera défini par la commission en fonction du projet.

Le plafond estimé par action est de 500€. En deçà de 200€, le montant total pourra être pris en charge.

### **Article 6 :**

Les dossiers complets sont à transmettre, **impérativement trois mois avant la date de la manifestation**, au siège de la Communauté de Communes Flandre Lys 500 rue de la Lys 59253 LA GORGUE.

Après acceptation du dossier, une convention sera signée entre la CCFL et l'Association (ou le porteur du projet).

### **Article 7 :**

Si l'association est subventionnée, elle devra faire apparaître sur ses supports de communication les logos de la Communauté de communes Flandre Lys et d'EPODE. Nul ne peut utiliser ces logos sans avoir préalablement contacté le service communication.

L'association (ou la collectivité) s'engagera à communiquer à la CCFL les photos et compte rendus de la manifestation ou de l'animation, ainsi que les pièces justificatives des dépenses.

### **Article 8 :**

Si la subvention allouée était détournée de son projet initial ou si la manifestation n'avait pas lieu, l'association devra rétribuer son montant à la Communauté de communes Flandre Lys.

**La participation à cet appel à projet emporte acquiescement aux conditions du présent règlement sans bénéfice de discussion.**

Fait à LA GORGUE

Le 15 septembre 2008

Marc DELANNOY,

Président



**ENSEMBLE,  
PRÉVENONS  
L'OBÉSITÉ  
DES ENFANTS**



## APPEL A PROJET EPODE

### Identification de l'association :

Nom de l'Association : .....  
Sigle de votre association : .....  
Adresse de son siège social : .....  
Code postal..... Commune : .....

Nom du Président : ..... Prénom : .....  
Tel : ..... Mail : .....

Personne chargée du projet si différente du président :

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel : ..... Mail : .....

### Renseignements sur l'association :

Déclaration en préfecture : le ..... / ..... / ..... à .....  
Date de publication au journal officiel : le ..... / ..... / .....

Objet de votre association :

.....  
.....  
.....

Votre association dispose-t-elle d'un agrément ?

Type d'agrément :	Attribué par :	En date du :
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....

Nombre d'adhérents total : .....

Nombre d'adhérents de l'intercommunalité : .....



# Budget prévisionnel du projet

CHARGES	MONTANT En euro	PRODUITS	MONTANT En euro
<b>Achats pour la manifestation</b> ..... ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... .....	<b>Etat</b> indiquez les ministères sollicités ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... .....
<b>Services</b> Assurances Entretien Locations Publicités Autres ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....	<b>Conseil régional</b> <b>Conseil général</b> <b>Conseil municipal</b>  <b>Conseils Communautaires</b> <b>Flandre Lys</b> <b>Autres</b> ..... .....	..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
<b>Charges de personnel</b> Salaires bruts Charges sociales	..... .....	<b>Association</b> (participation) <b>Adhérents</b> (participation)	..... .....
<b>Frais généraux</b> Postaux Fournitures Autres ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... ..... .....	<b>Entrées</b>  <b>Partenaires privés (précisez)</b> ..... ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... ..... .....
<b>Autres</b> ..... ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... .....	<b>Autres</b> ..... ..... ..... ..... .....	..... ..... ..... ..... .....
<b>TOTAL</b>	.....	<b>TOTAL</b>	.....

Je soussigné(e) (nom et prénom) ..... représentant  
légal de l'association,

- certifie exactes les informations du présent dossier ;
- demande une subvention de..... € ;
- m'engage à fournir dans les 6 mois qui suivent la manifestation un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention (loi n° 2000-321 du 12 avril 2000) ;

Fait à..... le ..... / ..... / .....

Signature

Cachet de l'Association

# PIECES A FOURNIR

- la fiche descriptive de (ou des) Association(s) organisatrice(s) ou de l'organisateur et décrivant le projet (lieu, date, nature de la manifestation ou de l'animation, public concerné, etc...);*
- un budget prévisionnel détaillé relatif au projet d'animation ou de manifestation intercommunale.*
- une copie des statuts de l'Association ( ou du projet d'école)*
- un relevé d'identité bancaire au nom de l'association, de l'école ou de la commune*

